



9275, 25<sup>e</sup> avenue Montréal (Québec) H1Z 4E2  
Tél. . : 596-5181 Télécopieur : 596-5778 courriel : [bienville@csdm.qc.ca](mailto:bienville@csdm.qc.ca)

## COMPTE RENDU DU CÉ DU 7 juin 2022 (en présentiel)

**Début : 18h33**

- **Présence et quorum**

**Membres présents :**

Mme Madinatou, présidente  
Mme Zekri, vice-présidente , parents  
Mme Katiana François, parents  
Mme Rodeline Cinéas, parent  
Mme Kate Azisllari , enseignante  
Mme Roxane Galarneau, responsable SDG  
Mme Najima Lahmidi, enseignante  
Mme Sabine Sévère, psychoéducatrice (secrétaire)  
M. Jules Diefe, enseignant  
Mme Géronide Legros (Présidente OPP)  
Mme Catheline Bien Aimé, directrice

**Membres absents :**

M. Ben Abdallah ( poste vacant )  
Mme Louise Outland, directrice adjointe

Il y a quorum donc la séance du CÉ se tient.

Accueil par Mme Madinatou. Plusieurs enseignantes sont présentes en tant qu'observatrice. La présidente veut savoir qui sont les membres observateurs présents et ceux qui sont membres du CPEPE et du comité EHDAA. Elle demande aux membres cpepe et EHDAA de s'asseoir ensemble, et veut voir les observateurs à part. Elle explique en fait que lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, les membres du cpepe et EHDAA s'étaient présentés pour faire valoir une demande auprès des membres du conseil d'établissement. Elle veut s'assurer que ce soir elle saura vers qui répondre à la requête du cpepe et du comité EHDAA. La présidente poursuit en expliquant qu'au sein du CÉ il y a un protocole et des règles qui doivent être respectés par tout le monde, inclus les observateurs et le public. Une des règles à respecter sera par rapport aux questions et prise de parole. Il faut respecter la personne qui parle. Il est strictement interdit toutes formes d'enregistrement.

## **Points décisionnels (60 min)**

### Huis clos (25 minutes)

La présidente demande un huis clos afin de permettre aux membres du CÉ d'échanger sur certains sujets. En huit clos, dans la salle du personnel, après délibérations, les membres du CÉ ont voté à l'unanimité de maintenir le service en soutien linguistique ainsi de garder le statu quo de tous les services complémentaires et du plan d'effectif à l'école Bienville.

Ensuite, il y a retour des membres du CÉ au gymnase.

Lecture et adoption de l'ordre du jour : Mme Zekri propose  
Mme Cinéas seconde

Lecture et adoption du compte rendu du 5 mai 2022:

Proposé par M. Diefé

Secondé par Mme Zekri

### Période de questions :

La déléguée syndicale prend parole en expliquant que les membres enseignants sont là en tant qu'observatrices et qu'ils n'ont pas de questions à poser.

## **Points décisionnels :**

### Budget Proforma (document remis aux membres)

Mme Bien Aimé fait une lecture détaillée du ledit document. Elle présente le budget Proforma pour l'année prochaine. Elle donne des explications sur différents fonds, leur utilisation ainsi que sur les orientations des autres enveloppes budgétaires.

École Montréalaise : le ministère de l'éducation accorde un budget pour les écoles en milieu défavorisés.

Opération solidarité : une autre enveloppe budgétaire qui est accordé aux écoles au milieu défavorisés

En ligne générale, Mme Bien Aimé explique différent budget et sommes accordées, comme : les salaires des enseignants, les sommes pour matériel didactique, enveloppe discrétionnaire, la papeterie, matériels de conciergerie, CLP perfectionnement pour les enseignants, sommes financées par la prématernelle 4 ans, budget pour les parents, Il y a eu une entente pour un budget pour les spécialistes.

Mentor : un budget a été accordé pour soutenir les enseignants qui sont au début de leur carrière.

Il y a eu adoption du budget Proforma

Sabine Sévère propose

Mme Cinéas seconde

### Mise en œuvre des services complémentaires

La direction présente le plan d'effectif et les mesures de service de soutien des élèves. Elle donne des détails pour chaque service complémentaire mis à la disposition des élèves pour les soutenir dans leur parcours scolaire.

La présidente prend la parole. Elle s'adresse aux membres du CÉ, du CPEPE & EHDAA (présents lors de la dernière rencontre). Elle explique que compte tenu de la demande des membres du CPEPE & EHDAA lors de la dernière rencontre et avant de prendre la meilleure décision tout en respectant les intérêts des élèves, elle s'est assurée d'aller chercher les informations pertinentes afin de pouvoir traiter le sujet à cette séance. Elle a fait une lecture détaillée des statistiques et des données sur différents profils des élèves de l'année 2020-2021 et 2021-2022. Il s'avère que la clientèle dans notre école est en grande partie multi ethnique et que le 2/3 de nos élèves sont allophones. La présidente fait référence par rapport à la lettre déposée par les membres du CPEPE et du comité EHDAA lors du dernier CÉ à l'effet de ne pas approuver la mise en œuvre des services complémentaires présentés par la direction. Ainsi dans ladite lettre elles demandaient la coupure du service de soutien linguistique. La présidente fait état que le vote à huis clos a été de maintenir le statu quo par rapport aux services complémentaires, du plan d'effectif et de la poursuite du soutien linguistique à 5 jours.

Les membres du CÉ ont voté à l'unanimité.

### Fournitures scolaires : document déposé aux membres

Mme Bien Aimé fait une présentation des documents qui font état des fournitures scolaires et des coûts par niveau.

Madinatou : propose l'approbation

Mme Roxanne : seconde

### Photo scolaire :

La photo scolaire aura lieu le 5 octobre.

Mme Zechri propose

Kate seconde

### Règles de conduite et les mesures de sécurité ( Code de vie) :

Il a été mentionné de retirer du code de vie la phrase : **le personnel doit respecter les mêmes règles que le code de vie des enfants.**

Ce changement ira à l'année prochaine. À la base, l'agenda est destiné aux élèves. Habituellement, une ressource aide à travailler sur le code de vie. Les membres du conseil d'établissement souhaitent avoir des réponses quant aux motifs du retrait. De ce fait, les membres du CÉ ne peuvent pas approuver à cette séance le code de vie modifié. Ils doivent attendre d'autres éléments pour pouvoir être en mesure de se prononcer.

Plan sur l'intimidation et la violence :

La direction explique que le plan d'intimidation et de violence ne sera pas présenté à cette séance. Elle y reviendra à une prochaine séance pour l'adoption.

**Points de Consultation ( 5 min):**

Assemblée générale du mois de septembre 2022 :

Le 23 septembre 2022

Il y aura préparation de l'assemblée générale de parents avec les membres du CÉ et la direction.

**Points d'information**

Mot de la présidente :

Bal des finissants : l'invitation est faite à tous les enseignants,  
Une lettre a été envoyée aux parents. Demande d'un dîner pour les finissants.

Mot de la direction :

Rentrée progressive de la maternelle : La direction explique que cela aura lieu durant les trois premières journées de la rentrée scolaire.

Information budget/ proforma : il y a eu explication de la part de la direction lors de la présentation du budget proforma ci-dessous.

2<sup>e</sup> phase des travaux sur la ventilation : La direction explique que les travaux se poursuivent dans l'école durant l'été et à l'automne.

Programme d'activités parascolaires : Les activités parascolaires ont débuté durant le mois de mars. Ils reprendront pour l'année 2022-2023.

Lecteur CO2 : toutes les classes sont équipées d'un lecteur CO2

Spectacle de danse 16 juin : La direction invite tous les membres du CÉ le 16 juin 2022. La présentation aura lieu à 14h00 pour le personnel et à 17h00 pour les parents.

Aide aux devoirs : La petite Maison par la grande porte a travaillé avec les élèves pour le support aux devoirs.

Mot des enseignants :

Sortie cinéma 6<sup>e</sup> année

Un membre parent se questionne par rapport aux sorties gratuites ainsi que les sorties éducatives. Elle aimerait avoir des réponses quant aux demandes faites aux parents pour une contribution monétaire de leur part.

Mme Bien Aimé répond que chaque demande envoyée aux parents pour solliciter leur contribution monétaire doit être approuvée par le CÉ.

Demande de dîner pour les finissants + sortie au cinéma : un membre enseignant a mentionné que pour la sortie au cinéma des 6<sup>e</sup> année, la boisson serait payée par les enseignants à même leur propre argent. Mme Bien Aimé explique qu'aucun membre enseignant ne peut payer de ses poches. Ils peuvent faire des demandes de financement que seront déposées au CÉ.

Un membre parent se questionne et considère que la somme demandée pour une pointe de pizza pour un seul groupe classe est extrêmement chère.

Considérant tous les questionnements, il a été impossible pour les membres du CÉ d'approuver la sortie des 6<sup>e</sup> années. Il est suggéré aux enseignants de refaire leur demande en analysant les frais pour l'activité.

Toutefois, le CÉ est en accord d'approuver la sortie de fin d'année.

Approbaton sortie fin d'année :

Sortie Maternelle 4 ans

Sortie maternelle 5 ans

Approbaton sortie fin d'année : Mme Katiana approuve  
Kate seconde

**Mot des services complémentaires : NA**

**Mot du délégué régional : NA**

**Mot du service de garde : NA**

**Mot des organismes communautaires : NA**

**Divers :**

La présidente se questionne sur la réussite des élèves pour cette année scolaire. Elle aimerait savoir le % des élèves qui passent VS ceux qui sont en échecs.

Un enseignant, membre du CÉ, explique que les enseignants ont le souci de faire réussir les élèves. Chaque enseignant a son autonomie professionnelle tout en ayant en tête les orientations et les moyens du projet éducatif. La direction met à la disposition de tous les enseignants différents moyens pour favoriser une réflexion et une analyse du progrès des élèves, comme : des périodes de libérations, programme d'aide aux élèves, le programme CAP qui sert à aider les élèves en grande difficultés académiques, du soutien spécifique pour les élèves allophones, entretien de lecture au 1<sup>er</sup> cycle, etc.

Mme Bien-Aimé prend parole en expliquant que le CSSDM met à la disposition du personnel scolaire différents outils pour l'analyse de différentes données liées à la réussite des élèves.

Question à venir sur l'intimidation, comment ça va dans l'école ? Quelles sont les mesures installées ?

Levée de l'assemblée : 20h54

Roxane propose

Madinatou seconde

Présidente du CÉ

*Suzanne*  
Secrétaire

*Katharina Pancois*

Vice-présidente CÉ

*P. H. el.*

Directrice École Bienville

Centre  
de services scolaire  
de Montréal

Québec 